

ECOLE V.T.T LA CORIOSOLITE

ECOLE V.T.T LA CORIOSOLITE

Pour la saison 2021-20220, nous signerons à nouveau une convention avec la station SPORTS NATURE DE JUGON LES LACS.

Public : enfants de 6 à 13 ans

Objectif de cette école : Apprentissage, découverte, du loisir et du plaisir dans le respect des valeurs que nous défendons.

Les **séances** se dérouleront le samedi, du 11 septembre 2021 au 18 juin 2022, de 14h30 à 16h30 (hors vacances scolaires et jours fériés). Un planning des séances sera établi. Il n'y aura pas de trêve hivernale mais les conditions climatiques pourraient nous amener à annuler certaines séances.

La mise en place de VTT est conditionnée par un encadrement régulier des parents qui doivent être membres de l'association (cotisation : 2€ ou inscrit à une activité). La cotisation de base sera de **60€** pour la saison.

3 chèques de caution de 15€ seront également demandés à l'inscription. Une régularisation sera faite en fin de saison. Les chèques ne seront pas encaissés si l'enfant à l'un de ses parents qui encadre au moins 20 séances, 1 chèque sera encaissé entre 10 et 19 séances d'encadrement, 2 chèques seront encaissés entre 4 et 9 séances et les 3 si moins de 4 séances d'encadrement.

Lieu de RDV : Parking en haut du lotissement du val de gravel

REGLEMENT

- 1- Chaque enfant s'engage à une fréquentation régulière.
- 2- Les enfants sont sous la responsabilité des parents jusqu'à l'arrivée de l'animateur et dès l'heure prévue pour la fin de l'activité.
- 3- En déposant leurs enfants, les parents doivent s'assurer que l'activité a bien lieu.
- 4- Sauf avis contraire, les parents déposent et reprennent leurs enfants sur le parking de l'aire de camping
- 5 – le casque est obligatoire
- 6 – le VTT n'est pas fourni
- 7 – L'enfant s'engage à respecter la charte du VTTiste

Responsables : Moran CHENU

FICHE DE RENSEIGNEMENTS à remettre au responsable

Je soussigné (e).....

Autorise mon enfant :

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Domicilié(e) à :

Adresse mail :

Téléphone

A participer à l'école VTT

J'autorise / Je n'autorise pas les organisateurs à prendre les mesures et dispositions nécessaires en cas de besoin.

Je pourrais encadrer suivant un planning défini

A être pris en photo lors des séances

Signature :

Documents à fournir :

- un certificat médical d'aptitude à la pratique du VTT délivré par votre médecin traitant.
- Le règlement de la cotisation (chèque – espèces - Chèques vacances – chèques sport – bons CAF)